

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS,  
DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

SERVICE DU PERSONNEL

BUREAU DU PERSONNEL  
FONCTIONNAIRE



MINISTRY OF THE PUBLIC SERVICE  
AND ADMINISTRATIVE REFORM

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF PERSONNEL,  
SALARIES AND PENSIONS

PERSONNEL SERVICE

ESTABLISHED PERSONNEL  
BUREAU

DECISION N° 1618 /D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF DU 05 SEPT 2022  
Portant affectation de personnels.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;  
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu l'arrêté n° 000883/MINFOPRA du 07 février 2022 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Diplôme de l'ENAM aux élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2019-2021 ;  
Vu l'arrêté n° 000884/MINFOPRA du 07 février 2022 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Brevet de l'ENAM aux élèves du Cycle "B" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2019-2021 ;  
Vu l'arrêté n° 006499/MINFOPRA du 04 mai 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n° 000884/MINFOPRA du 07 février 2022 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Brevet de l'ENAM aux élèves du Cycle "B" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2019-2021 ;  
considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- Les personnels dont les noms suivent, titulaires du Diplôme ou du Brevet de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Sections : **Administration Générale "A" et "B", Administration du Travail "A" et "B" et Administration des Affaires Sociales**, Promotion 2019-2021, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sont, à compter de la date de signature de la présente décision, affectés au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	SECTIONS
1	AKO'O LEONID RENE	O-135524	AGA
2	BYR KAMUSHA FRANCOIS	B-135598	
3	ESTHER KONG EBANJA DIBO	I-135662	
4	MBARGA MBARGA BLAISE AUDREY	K-135774	
5	MEFIRE NSANGOU ZOUBEROU	V-135803	
6	NTSAMA MBATOUNGA ARIELLE	G-135914	ATA
7	DIVANE MASSAH	D-135615	

8	IZOUDINE ABOUBAKAR	D-135700	
9	DEHMAYA HIPPOLYTE Epse SOUKIWAI	T-135607	AAS
10	IBRAHIM DANDJOUA BOUBA	L-135695	AGB
11	KENMOGNE MAGUIA SIMO IRENE	E-135714	
12	ETONG MARIE SALOME INES	R-135663	ATB
13	ENGOULOU AKONO THEODORE	H-135651	

**Article 2.-** Les soldes et accessoires de solde des intéressés seront imputés au budget du **Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative** jusqu'au 31 décembre 2022.

**Article 3.-** La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

**AMPLIATIONS :**

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- MINDCAF/SG/DAG ;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP ;
- INTERESSES/DOSSIERS ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

Yaoundé, le 05 SEPT 2022

Joseph LE